



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

Réser
au
Monit
belg



17126911

le **25 AOUT 2017**

Pour le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : **0451 650 311**

Dénomination

(en entier) : **COLLOT SERVICES**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **N4, chaussée de Marche 730 - 5100 Naninne**

Objet de l'acte : DECES - NOMINATION - POUVOIRS

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 12 juin 2017

En remplacement de Mr Philippe Grégoire, l'assemblée décide de nommer, avec effet immédiat, pour une durée indéterminée, en tant que gérant non statutaire et non rémunéré, Mr Maxime Collot, domicilié ruelle Lucie, 6 à 5170 Profondeville, numéro national n° 90062923551, titulaire de l'attestation de capacité professionnelle au transport de marchandises par route n° BEG20160200103, qui a accepté ce mandat. Il est également nommé Fondé de pouvoir, sans rémunération, et chargé de la direction effective et permanente de l'activité de transport de la société. Le Gérant et le Gérant suppléant nommés par l'AG du 27 décembre 2013 restent en fonction.

Pour extrait conforme

Bernard Collot
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/09/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).